

# Façonner le travail que nous voulons

Le congrès de Troyes (2 au 4 décembre 2025) a réaffirmé avec force l'ancrage de la CFDT Cadres pour un développement de proximité.

La CFDT est, aujourd'hui, la première organisation syndicale représentative chez les ingénieurs et cadres. Elle souhaite renforcer cette implantation qui s'est faite grâce aux équipes de militants et militantes dans les entreprises, administrations et organismes publics, à un positionnement revendicatif qui a su capter une population de cadres peu sensibles au syndicalisme, et à une action syndicale organisée et offensive de la part de la CFDT Cadres, des Fédérations, des Unions régionales et de la Confédération. Cette position implique des droits mais surtout des devoirs notamment en matière de services légitimement attendus par les salariés au statut cadre.

*Laurent Dumanche  
est secrétaire général  
de la CFDT Cadres.*

Face à l'évolution du rôle des cadres dans la transformation du travail et des organisations, la CFDT Cadres doit réaffirmer la place du syndicalisme d'adhérents comme levier d'émancipation et d'engagement collectif. Ce projet d'orientation vise ainsi à renforcer notre capacité d'ac-

tion en nous appuyant sur l’ancrage local et la dimension professionnelle. Le congrès de Troyes marque un tournant dans l’histoire de la CFDT Cadres.

Dans une société du travail où la part des cadres dans la population active ne cesse d’augmenter, la syndicalisation des cadres à la CFDT prend une importance grandissante. En effet, la tertiarisation de l’économie et l’élévation du niveau des qualifications dans tous les secteurs, notamment dans l’industrie, ont pour conséquence que la part des cadres, parmi les personnes en emploi, a presque triplé depuis 1982, passant de 8,0 % à 21,7 % en 2022. De plus, la catégorie socio-professionnelle des cadres connaît, dans la même période, une forte féminisation, les hommes étant légèrement surreprésentés parmi les cadres (57 %), alors qu’ils étaient très largement majoritaires en 1982 (78 %).

Tous secteurs confondus, les cadres représentent donc aujourd’hui une population en constante augmentation et féminisation avec 5,2 millions de cadres et professions intellectuelles supérieures, là où ils étaient 2,5 millions en 1990 !

## **Renforcer la CFDT chez les cadres grâce au réseau territorial**

Renforcer la place de la CFDT comme première organisation syndicale chez les cadres repose à la fois sur le développement de la syndicalisation et sur l’amélioration de la représentativité. Les cadres constituent un levier essentiel pour porter les transformations du travail et renforcer le syndicalisme d’adhérents.

Pour atteindre cet objectif, la CFDT Cadres s’appuie avant tout sur un réseau territorial structuré associant fédérations, unions régionales interprofessionnelles et syndicats. Ce réseau reposera sur l’identification de sites prioritaires à forte concentration de cadres, notamment dans les grandes entreprises, les administrations et certains territoires stratégiques. L’action syndicale s’y déploie grâce à des référents

et correspondants cadres chargés d'animer les équipes, de relayer les informations et de développer la syndicalisation de proximité.

Ce maillage territorial permettra de coordonner les initiatives, de partager les bonnes pratiques et de renforcer la présence de la CFDT sur le terrain. Il constituera également un levier pour mieux préparer les élections professionnelles, fidéliser les adhérents cadres et créer des espaces d'échanges permettant de faire émerger leurs attentes et propositions.

Enfin, la formation et l'accompagnement des référents, correspondants et collectifs syndicaux complètent cette dynamique. En renforçant les compétences et la coordination des acteurs sur les territoires, la CFDT Cadres se donne les moyens de développer durablement sa présence auprès des cadres et de consolider sa représentativité.

## **Repenser l'organisation interne de la CFDT Cadres pour renforcer son action**

« Un tournant dans l'histoire de la CFDT Cadres. »

Pour répondre aux enjeux du développement de la CFDT auprès des cadres et améliorer son efficacité, la CFDT Cadres engagera une réflexion sur son fonctionnement interne. L'objectif est d'adapter son organisation, ses règles de gouvernance et ses modes d'action afin de mieux accompagner les structures de la CFDT et répondre aux évolutions du monde du travail.

La CFDT Cadres, en tant qu'Union confédérale des ingénieurs et cadres (UCC-CFDT), exerce plusieurs missions essentielles : informer les cadres, intégrer leurs réalités professionnelles dans les orientations revendicatives de la CFDT, appuyer les négociations collectives, soutenir le développement syndical dans les fédérations et les unions régionales interprofessionnelles, et proposer des formations et des services adaptés aux adhérents cadres. Ces missions confirment deux axes prioritaires de son action : le développement de la syndicalisation et la réflexion

revendicative.

Dans ce cadre, une réflexion sera engagée au cours de la mandature afin de faire évoluer le champ d'intervention de la CFDT Cadres. L'objectif est notamment d'étudier l'opportunité d'élargir ce champ aux encadrants de proximité, afin de mieux répondre aux attentes exprimées sur les territoires et de renforcer la syndicalisation de ces salariés. Parallèlement, une évolution des statuts et du règlement intérieur pourra être préparée afin de renforcer la démocratie interne et de mieux valoriser les parcours militants, notamment en anticipant les fins de mandat.

La CFDT Cadres souhaite également redonner une nouvelle impulsion à ses instances de décision. Le Bureau national cadres, qui rassemble les représentants des fédérations et des unions régionales interprofessionnelles, doit jouer pleinement son rôle politique entre deux congrès. Pour cela, une participation active des représentants sera encouragée et des espaces d'échanges et de travail collectif seront développés afin de suivre et d'évaluer les actions menées. Cette dynamique doit également permettre de renforcer la réflexion revendicative autour des enjeux spécifiques aux cadres.

En repensant son organisation interne et ses modes de fonctionnement, la CFDT Cadres se donne ainsi les moyens d'être plus efficace au service du développement de la CFDT auprès des cadres et de la défense de leurs intérêts dans un monde du travail en pleine évolution.

Nous développer chez les cadres, construire du revendicatif et adapter notre fonctionnement interne seront donc les trois piliers de notre action pour ce mandat 2025-2029. Ils structurent notre texte d'orientation générale pour, qu'ensemble, nous façonnions l'avenir du travail en renforçant la CFDT comme première organisation syndicale chez les cadres.